

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

## POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LA PROTECTION SOCIALE TOUS EN GRÈVE LE 18 MARS !



### Manifestation 11h30 Place de la République, Bordeaux

#### Préparation de la rentrée 2014

- **Rassemblement et audiences d'écoles**  
Mercredi 2 avril à la DSDEN à Bordeaux à partir de 14h
- **Manifestation départementale pour l'École**  
Samedi 5 avril
- **CTSD carte scolaire** (mesures d'ouverture et de fermeture)  
Mardi 8 avril 2014

#### MEETING « Quelle réforme de la fiscalité? Débattons des alternatives

Lundi 31 Mars 20h15  
Athénée Municipal, Bordeaux

**cac**  **33**  
collectif pour un audit citoyen de la dette publique

Déposé le 12 mars 2014


Dispensé de timbrage

Bordeaux  
Mériadeck CDIS

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 



# Enquête carte scolaire rentrée 2014

## Fiche à retourner

au délégué de secteur SNUipp-FSU  
à l'occasion de la prochaine réunion syndicale  
au SNUipp-FSU : 44, cours Aristide Briand, 33 000 BORDEAUX  
ou par mail : [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr)

**Prochain CTSD  
8 avril 2014**

Nom de l'école ..... Élem  - Mat  - RPI  Personne à contacter.....  
 Adresse..... Ville.....  
 Circonscription..... Tél. de l'école .....  
 portable (en cas d'urgence) ..... Mail de l'école.....

**Nombre de classes : .....**                      **Maternelle : .....**                      **Élémentaire : .....**

Risque de fermeture       Nécessité d'ouverture       RRS/RAR       Hors RRS

**Effectifs à la rentrée 2013 :**

2011	2010	2009	2008	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total général

**Autres postes (hors RASED) rattachés à l'école :**

CLIN       CRI       CLIS       Poste à servitude       Poste surnuméraire       autres : .....

**RASED :**

Personnel intervenant dans l'école : E       G       psychologue scolaire   
 Nombre de demandes d'aides spécialisées (chiffage des besoins même si les personnels rased n'interviennent pas) \_\_\_\_\_  
 Combien d'élèves sont pris en charge y compris par le psy ? .....

### Prévisions pour la rentrée 2014

2012	2011	2010	2009	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total général

**Moyenne des effectifs par classe :** \_\_\_\_\_

**Organisation pédagogique en 2014-2015**

*Reproduire et compléter le tableau ci-dessous en fonction du nombre de classes de l'école.*

<b>Si statu quo</b>	détail des niveaux ex: CP-CE1										
	détail des effectifs ex: 15 + 12										
<b>Si fermeture</b>	détail des niveaux										
	détail des effectifs										

**Remarques** : pensez à noter tout ce qui nous permettra d'argumenter pour l'ouverture ou la non-fermeture d'une classe. Par exemple : lotissement en construction, problème de répartition pédagogique....



Par **Agnès Dumand et Célia Gonzalez-Fondriest**  
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU de Gironde

## Sommaire

**P.2 : Enquête carte scolaire**

**P.3 : Edito**

**P.4-9 : École**

Dotations

Remplacement

Formation

RASED

Plus de maîtres que de classes

Moins de 3 ans

Éducation prioritaire

la FSU dénonce l'instrumentalisation de  
l'école par l'extrême droite

**P.10-11: Grève unitaire**

**le 18 mars !**

**P.12 : Syndicat**

Stage : « quelle formation pour qu'ils  
réussissent tous? »

## Le 18 mars tous dans la rue pour les salaires, l'emploi, la protection sociale et le service public

La politique d'austérité s'amplifie. Sur la période 2014-2017 les économies publiques annoncées réduiront les dépenses socialement utiles à hauteur de 65 milliards d'euros soit l'équivalent du budget de l'éducation nationale ! Pour le SNUipp et la FSU, d'autres alternatives sont possibles.

**Il faut rembourser la dette ? Alors prenez l'argent où il est !**

En France les 500 plus riches ont augmenté leurs revenus de 25% et leurs profits de 18%. Les récentes réformes fiscales bénéficient au plus haut revenu alors que la TVA pèse injustement sur les faibles. Les cadeaux aux grands patrons pleuvent : crédit d'impôt pour la compétitivité, pacte de responsabilité... sans contrepartie.

**Il faut s'attaquer au chômage ? Alors créez des postes d'enseignants et des postes pérennes pour les EVS !**

Dans l'éducation 80 000 postes ont été supprimés en 5 ans. Malgré le retour des créations de postes, les 54 000 promis par Peillon ne seront pas suffisants alors que le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter : 2000 élèves en plus par an en Gironde ! Les conséquences, nous les vivons au quotidien : classes surchargées, pas de remplaçant-es, des stagiaires privé-es de leur formation , plus de Rased.. Pour le SNUipp-FSU, l'investissement budgétaire au service de la réussite des élèves et de leurs enseignants doit donc s'amplifier.

**Il faut relancer l'économie ? Alors augmentez les salaires !**

Le gouvernement a envisagé le gel des promotions pour les agents de la fonction publique, alors que la valeur du point d'indice est gelée pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, aggravant encore la perte de pouvoir d'achat. Les fonctionnaires ont perdu 16% de pouvoir d'achat en 14 ans ! Pour le SNUipp-et la FSU, il faut obtenir la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations salariales.

Les choix économiques et sociaux du gouvernement indiquent clairement l'orientation choisie pour la fin du quinquennat. Ils auront des conséquences lourdes et dommageables pour les services publics tant pour les personnels que pour les usagers.

**Pour réorienter ces choix, un mouvement social s'impose. Le SNUipp et la FSU appellent les personnels à être massivement en grève le 18 mars !**

**Pour la Gironde**

**300 postes en plus  
C'est un minimum !**

# Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

**SNUipp**  
Fédération Syndicale Unitaire

## Mobilisé-es pour exiger des moyens pour l'école

**E**n Gironde, pour la rentrée prochaine, 2 300 élèves supplémentaires sont attendus pour 116 créations de postes (sur 125 au niveau académique).

Cette dotation permettra sans doute de maintenir le taux d'encadrement qui reste l'un des plus défavorables de France mais comme les créations seront largement utilisées pour absorber la hausse récurrente de nos effectifs, elles seront insuffisantes pour réparer les dégâts causés par les gouvernements précédents (effectifs, RASED, remplacement...),

pour déployer les nouveaux dispositifs (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de trois ans) et la formation continue, leviers essentiels pour que les enseignants puissent enrichir leur pratiques professionnelles et mieux répondre aux besoins des élèves.

Le comité technique qui examinera les ouvertures et fermetures de postes aura lieu le mardi 8 avril. Contactez-nous si besoin ! **L'enquête carte scolaire** est disponible dans ce journal en page 2.

Le SNUipp-FSU organisera des audiences avec rassemblement devant la DSDEN le mercredi 2 avril afin que les écoles mobilisées demandent des ouvertures de postes et évitent les fermetures. Il appelle à une manifestation départementale le samedi 5 avril.

Avec les parents, mobilisons-nous pour exiger les moyens nécessaires pour l'école de la réussite de toutes et un plan de rattrapage de 300 postes que nous réclamons depuis 6 ans pour combler le déficit structurel de la Gironde.

## Pousser les murs !

De plus en plus d'écoles sont confrontées à des difficultés en terme de locaux pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions (classes, dortoirs, cantines...). Ou alors, ce sont des bibliothèques, des salles informatiques, des salles de réunion qui sont transformées en classe quand ce ne sont pas des préfabriqués qui sont posés au milieu de la cour. Le nombre d'élèves est en croissance permanente et un nombre de plus en plus important d'écoles ne peuvent pas ouvrir de classe en raison du manque de locaux.

Les Mairies qui ont la charge des locaux pour les écoles devraient pouvoir engager davantage de moyens pour réhabiliter les vieux bâtiments, construire de nouvelles écoles ou agrandir l'existant ; même si nous savons que certaines sont lourdement endettées par des emprunts toxiques, et ne peuvent plus contracter de nouveaux crédits ; même si les aides de l'état aux collectivités territoriales ne cessent de diminuer, alors que celles-ci doivent assumer financièrement la réforme des rythmes scolaires.

Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas acceptable que des écoles n'obtiennent pas les ouvertures nécessaires et restent avec des effectifs très chargés faute de locaux nécessaires.

## Pour une autre réforme des rythmes scolaires !

Le SNUipp-FSU estime qu'une réforme des rythmes est nécessaire. Une réforme réussie doit conjuguer réussite de toutes sur le temps scolaire et amélioration des conditions de travail de tous les personnels. Il est intervenu dans les différentes commissions (CTSD et CDEN) du mois de février pour pointer la différence d'appréciation entre le satisfecit ministériel et les réalités des écoles. Il a dénoncé le fait que les contraintes matérielles et organisationnelles priment souvent sur l'intérêt des élèves qui devait être l'élément central de la réforme. Il redemande que des ajustements soient possibles partout où cela est nécessaire et que les enseignants puissent être entendus et écoutés.

Pour le SNUipp-FSU, une remise à plat de la réforme doit être faite pour toutes les écoles qui le souhaitent. Il

exige que soit précisé dans quel cadre institutionnel, celle-ci va s'opérer. Le SNUipp-FSU porte la demande de la non généralisation de la réforme des rythmes à la rentrée prochaine, la suspension de sa mise en œuvre et la réécriture du décret.

Vous trouverez sur notre site internet les compte-rendus complets des interventions du SNUipp-FSU lors des CTSD et CDEN sur la question des rythmes (bilan de la réforme 2013, POTS 2014).

**Célia GONZALEZ-FONDRIEST**

\* **CTSD** : comité technique spécial départemental

\* **CDEN** : conseil départemental de l'éducation nationale où siègent également les parents d'élèves et les élus

## Remplacement : ça va durer encore longtemps ???

Le problème de remplacement est un sujet récurrent à la Gironde : faut-il pour autant s'y résigner et baisser les bras ?

Voilà plus de 6 ans que nous demandons un plan de rattrapage : nous devons l'obtenir !

**L**e SNUipp-FSU intervient inlassablement auprès du DASEN pour témoigner de la réalité et de la difficulté des écoles.

Et à chaque fois la même réponse de l'administration revient comme un leitmotiv : le remplacement est un problème structurel à la Gironde (poussée démographique notamment) mais le DASEN n'a pas suffisamment de postes de remplaçants pour couvrir tous les besoins. Cette année, le problème est accentué par la nouvelle formation en ESPE puisque les postes des stagiaires sont directement pris sur le contingent de postes donné à la Gironde.

*L'administration ne manque pas d'air en affirmant cela, alors que les stagiaires ne reçoivent pas la formation à laquelle ils-elles ont droit pour aller assurer les remplacements !!! Lors de l'ère Sarkozy, les enseignants n'avaient plus de formation, désormais il-elles en ont une ...mais elle se révèle plus ou moins fictive !*

Cette année la situation du remplacement est pire que celle de l'an dernier alors que paradoxalement le département a été doté de 111 postes contrairement à d'autres années. En effet, le DASEN nous a reconnu qu'il y a eu plus

d'absences en 4 mois que sur toute l'année dernière !!!

Le DASEN l'explique notamment par le rajeunissement et la féminisation de la profession en Gironde et donc par de nombreux congés de maternité, parentaux, garde d'enfants malades...mais également par une certaine déprime des personnels (il y a longtemps que le SNUipp-FSU explique que la profession est malmenée, l'administration le reconnaît aussi!).

*Cette année, 6 à 7 remplacements ne sont pas assurés par jour et par circonscription, soit 24 jours par semaine et par circonscription, soit 860 jours par semaine sur le département !! A ce train là ce seront 20 000 journées de remplacement non assurées sur l'année !!!*

Cela se traduit dans les faits par des absences de courtes durées non remplacées, mais également des élèves qui se retrouvent sans remplaçant-e pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines !!!

Cela se traduit dans les faits par des classes surchargées, des élèves qui ne reçoivent pas l'enseignement auquel ils ont droit, des élèves qui sont ralentis dans les apprentissages parce que leur enseignant-e doit gérer les élèves des classes sans enseignant.

Cela se traduit par des injonctions indécentes d'IEN souhaitant réduire les autorisations d'absences des enseignant-es, les rendant ainsi responsables de leurs absences. D'autres IEN sont aux abonnés absents en avertissant les écoles qu'il est inutile d'appeler pour les absences !

Cela se traduit aussi par des enseignant-es surmenés, des parents légitimement en colère...

D'ailleurs, certains parents n'hésitent pas à le faire savoir par courriers, demandes d'audiences aux IEN, pétitions ou voix de presse et cela doit se généraliser.

L'école a besoin que le ministère assume ses responsabilités en assurant tous les remplacements et en créant les postes nécessaires pour le bon fonctionnement du service public d'éducation.

**Puisque l'administration fait la sourde oreille, il faut amplifier l'écho de la colère par la mobilisation des enseignant-es et des parents d'élèves, notamment à travers la grève du 18 mars sur les emplois publics : il n'y a jamais « trop de bruit pour rien » !**

Hélène ALCON



POUR MON MÉTIER, POUR MOI  
POUR L'ÉCOLE

Vous syndiquer au SNUipp-FSU?

<http://33.snuipp.fr>



## Enseigner reste un métier qui s'apprend

**C**ette année, le manque d'enseignants dans notre département a eu des conséquences funestes sur la formation initiale des enseignants. Percutée dès septembre, la situation de l'entrée dans le métier des enseignants stagiaires (PES) n'a cessé de se dégrader, pour qu'au final, l'ensemble des PES perde deux semaines de formation sur les 12 initialement prévues. Dans le même temps, les M2 contractuels, qui devaient réaliser leur temps de responsabilité dans la classe de leur tuteur, ont été utilisés comme moyen de remplacement. **Or, réforme après réforme, enseigner reste un métier qui s'apprend. Et il faut s'en donner les moyens.**

Construire une identité professionnelle prend du temps, nécessite une mise à distance de la pratique appuyée sur une formation solide. C'est pour cela que nous exigeons que les stagiaires aient un temps en classe qui ne dépasse pas le tiers-temps et qui intègre des stages d'observation, pratique accompagnée, responsabilité.

Cette exigence a un coût en terme de postes, qui était largement supporté il n'y a pas si longtemps que ça par l'Education Nationale : jusqu'en 2009, les PE2 avaient un temps de stage de 12 semaines, soit un tiers-temps.

La Gironde recrute à peu près 160 nouveaux enseignants chaque année. **Le retour à la situation de 2009 nécessiterait de consacrer 108 postes à la formation initiale.**

La réforme de la formation voulue par Peillon conduira les stagiaires à être à mi-temps devant élèves. Pour la Gironde, cela veut dire 80 postes.

**Le retour à la situation de 2009 aurait donc pour coût supplémentaire 28 postes seulement !**

**Si l'on fait le choix d'inclure un premier stage en pratique accompagnée chez les PEMF, puis deux stages en responsabilité (soit 3x4 semaines), le coût supplémentaire serait alors de 44 postes seulement !**

**Le SNUipp-FSU appelle les collègues à se mobiliser lors de la carte scolaire pour exiger des moyens pour la formation.**

### Formation continue

En dix ans, le volume des stages de formation continue dans notre département a été divisé par 4, passant de 16301 journées-stagiaires à 6345 (sans compter les dernières annulations). C'est la formation continue, indispensable à la qualité de notre travail, que l'on enterre ! Le retour au volume de stages d'il y a 10 ans nécessiterait 68 postes supplémentaires. L'exercice du droit à 36 semaines de formation continue sur toute notre carrière nécessiterait 138 postes supplémentaires.

## 2 générations recrutées à la rentrée prochaine

A la rentrée 2014, il y aura deux générations nouvelles de PES.

La première recrutée, par le concours 2014 exceptionnel, sera à temps plein en classe, sans formation à l'ESPE et sans les dispositifs de formation qu'ont connu les dernières générations.

L'autre recrutée par le concours 2014 rénové (issu de la réforme Peillon) qui sera à mi-temps en classe. Formation insuffisante, ou inexistante... Ce n'est pas acceptable !

Pour cette situation exceptionnelle (320 PES), le besoin supplémentaire en postes généré par la revendication de ne pas dépasser un tiers-temps en classe est de 133 postes.

*Adrien MARTINEZ*

**Pour la formation, on ne doit pas se priver.**



# Pour les Rased, on ne doit pas se priver.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

## RASED : Il faut des postes !

Le ministère a enfin rendu sa copie sur le dispositif « RASED », attendue depuis plus d'un an par les personnels spécialisés mais aussi par les équipes enseignantes au prise avec la difficulté scolaire qui ne faiblit pas. **Sur la question des RASED comme sur les autres, le discours ministériel se veut rassurant, mais les moyens ne suivent pas.**

Sur le fond, rien de bien nouveau pour les RASED... Les missions des réseaux d'aide sont confortées, les trois spécialités réaffirmées et le temps de synthèse pluriprofessionnel est maintenu ainsi que les « antennes » locales qui assurent un maillage au plus près du terrain. Le SNUipp-FSU y a largement contribué alors que les projets initiaux du ministère n'allaient pas toujours dans ce sens.

En revanche, Le *pôle ressource de circonscription*, nouveau dispositif de pilotage des RASED soulève des

inquiétudes au regard des dotations nulles de postes prévues pour la rentrée 2014. Recentrer le pilotage au niveau de la circonscription, tout en maintenant les interventions au plus près des écoles, sur le papier, tout va bien. Pour autant, il ne faudrait pas que le pôle ressource de circonscription se réduise à un outil de gestion de la pénurie.

La question des moyens est donc première ! Pour l'instant, aucune dotation de postes n'est prévue pour la rentrée alors que le premier CTSD de préparation de la rentrée se tiendra le 8 avril. Aucun départ en formation E ou G n'est, ni programmé ni budgétisé. Le Recteur et le DASEN attendent des consignes ministérielles qui ne viennent pas. Pourtant, V. Peillon a donné des assurances au collectif national de défense des RASED dans son courrier du 29 janvier :

« J'ai demandé aux recteur d'académie d'élaborer une cartographie des

*besoins (notamment dans l'Éducation Prioritaire), de relancer la formation pour répondre aux vacances de postes et aux postes créés, et de poursuivre le mouvement amorcé dès les mesures d'urgences de l'été 2012 de création de postes supplémentaires. »*

Voilà bientôt deux années que ce gouvernement se paye de mots et suscite des espoirs. Les RASED ne peuvent plus attendre, les écoles et les élèves non plus. Les discours doivent être suivis des faits.

Nous pouvons peser tous ensemble pour que les discours se transforment en postes, pour que les RASED ne soient pas écartés des dotations. C'est le moment d'agir alors que les premières mesures de carte scolaire vont être prises.

**Agnès DUMAND**

**Le SNUipp-FSU vous propose une motion de Conseil des maîtres (voir ci-dessous) pour faire remonter vos besoins. La voix des réseaux doit se faire entendre aussi dans la rue, devant la DSDEN le 2 avril, et en manifestation le 5 avril.**

### MOTION DU CONSEIL DES MAITRES DE L'ÉCOLE .....

Les enseignant-es de l'école, réuni-es le .....2014 expriment leurs inquiétudes quant à l'aide aux élèves en difficultés et à l'avenir des RASED. Les annonces du ministère concernant la réhabilitation des réseaux d'aide tardent à se mettre en œuvre.

Dans l'école, ..... élèves rencontrent des difficultés scolaires importantes.  
.... élèves sont pris en charge par le réseau d'aide.

Le RASED de la circonscription de ..... se trouve dans l'impossibilité de donner les réponses suffisantes aux élèves, aux enseignant-es et aux familles compte tenu de son faible effectif. Les conditions d'enseignement s'en trouvent dégradées et le nombre insuffisant d'enseignant-es spécialisé-es conduit à l'aggravation des inégalités scolaires.

Les membres du conseil des maîtres signataires demandent la création de .... postes E et de .... postes G pour la rentrée 2014 sur la circonscription de .....

Votes :

Fait à ....., le .....

(Motion à envoyer au DASEN de la Gironde et à l'IEN de la circonscription ainsi qu'une copie au SNUipp-FSU 33)



**A l'école, on admet les différences,  
pas les inégalités.**

**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**



## Dispositif « moins de trois ans » : essai à transformer !

Le dispositif « moins de trois ans » a permis de réamorcer la scolarisation des tout-petits à la rentrée 2013 dans la plupart des départements français avec 300 postes, dont 8 en Gironde. Le pourcentage des élèves de 2 ans scolarisés atteint pourtant moins de 6 % de cette tranche d'âge dans notre département, ce qui est largement insuffisant et loin des pourcentages visés. La dynamique engagée cette année doit maintenant s'amplifier, d'autant plus que le bilan est positif. Il y a eu bien sûr à la rentrée de septembre des difficultés d'ordre matériel mais aujourd'hui, les élèves disposent de locaux et de matériel mieux adaptés. Les enseignantes étaient volontaires, les ATSEM aussi, les projets, tous différents, ont été adaptés aux besoins locaux. Les collègues auraient aimé bénéficier de davantage de formation. Elles ont été bien accompagnées au niveau pédagogique. Elles ont dû parfois démarcher pour obtenir des améliorations de la part des mairies, par exemple sur l'adéquation du temps de présence des ATSEM avec celui des élèves. Une grande attention a été apportée aux relations avec les familles, au travail avec les structures petite enfance. Une puéricultrice intervient dans deux classes, la collaboration systématique d'une éducatrice de jeunes enfants qui permettrait un regard différent sur les enfants, serait appréciée. Le grand avantage de ce dispositif est la limitation des effectifs à 18, condition importante pour un accueil de qualité. Le SNUipp-FSU propose de tendre vers un taux d'encadrement comparable dans toutes les classes accueillant des TPS. Il demande la reprise de la scolarisation des moins de trois ans, avec priorité aux secteurs les plus défavorisés. Il est possible d'atteindre assez vite 25 % d'enfants de 2 ans scolarisés, comme cela était le cas en 2000. Un engagement fort de notre ministère pour développer le dispositif l'an prochain permettra, avec le volet de formation nécessaire, de redonner des couleurs à l'école maternelle qui s'ancrera ainsi davantage sur les besoins des jeunes enfants pour réfléchir et mettre en œuvre les pratiques pédagogiques les plus adaptées.

Annie SERRES

## Enquête « Plus de maîtres que de classes » (PMQC)

*« Il en faudrait partout, et même plus »*

C'est le premier bilan de ce dispositif suite à l'enquête du SNUipp-FSU. Même si cela demande du temps et du travail en plus, les équipes sont enthousiastes.

En Gironde, un peu plus de 25 écoles, de 6 à 17 classes, sont concernées. Tous les cycles y participent, avec une priorité au cycle 2. Plusieurs modalités d'intervention existent : co-intervention, dédoublement, groupes de besoins, mais rarement choix des élèves en difficulté. Les IEN sont rarement intervenus dans les projets si ce n'est pour donner des consignes (cycle, discipline).

*Exemples : accueil des PS et TPS pendant la première période, liaisons inter-cycles, dédoublement pour les apprentissages fondamentaux, ateliers comme en maternelle, projets exceptionnels « radio », « par monts et par mots » MACLE, tutorat... et d'autres idées encore*

*non menées. Les disciplines dites fondamentales sont privilégiées : langage, lecture, maths, production écrite.*

Ce dispositif confronte les enseignants à leurs pratiques, les oblige à se remettre en question, à avoir un autre regard sur leur classe et leurs élèves. Il semble être aussi un « accélérateur » du travail en équipe.

Se pose alors la question du temps pour élaborer le projet, l'ajuster, se l'approprier, le faire fonctionner... Pour le moment, c'est sur le temps personnel de chacun-e que presque tout se fait.

Se pose aussi la question de l'implantation des ces postes : imposée avec critères et nomination ensuite ? demande de l'équipe qui a fait un projet et dont un-e enseignant-e est volontaire ?

La question de la formation est aussi à réfléchir. Cette année, elle a été

minimaliste, au sein de l'équipe ou avec celle de circonscription quand elle a eu lieu. Pourtant comme pour tout nouveau dispositif, une formation adaptée est nécessaire, en s'appuyant sur les expériences déjà vécues.

Ce premier bilan enthousiaste des collègues confirme que le mandat historique du « Plus de maîtres que de classes » du SNUipp-FSU est porteur de richesses, pour les écoles comme pour les enseignant-es.

Mais pour le moment il reste anecdotique sur le terrain, et si on veut réellement transformer l'École, il faut le généraliser, en en faisant la clé de la réduction du temps de service. Mais pour cela, il faut un budget à la hauteur, pas un budget soumis à l'austérité.

Mobilisons nous pour exiger des postes pour ce dispositif.

Nathalie TEYSSOT



## Relancer l'Éducation Prioritaire, maintenant !

**L**e ministre envisage enfin, après des années de restrictions budgétaires massives une relance de la politique d'éducation prioritaire. La nouvelle carte devrait être mise en place pour la rentrée 2015. Dès à présent, il faut débattre des critères de classement des établissements et des écoles en éducation prioritaire et voir ensuite les moyens nécessaires pour que tous ceux qui correspondent à ces critères y aient droit. Le ministère annonce qu'il va se fonder sur un indice social unique prenant en compte le nombre de catégories socioprofessionnelles défavorisées, le nombre d'élèves boursiers, la part des élèves résidant en zone urbaine sensible et celle des élèves arrivant en sixième avec au moins un an de retard. Le classement en Éducation Prioritaire se fera par collège et les écoles de leur secteur. Il y a nécessité à revoir cette carte car de nombreux collèges girondins doivent pouvoir entrer en Éducation Prioritaire comme à Ambarès, Bordeaux-nord, Coutras, Pessac ou Sainte-Foy-la-Grande.

Le SNUipp-FSU avait demandé que la nouvelle cartographie parte plutôt des écoles car certaines devraient être classées en éducation prioritaire mais ne le seront pas car le collège dont elles dépendent n'en relèvent pas. Le ministère n'a pas fait ce choix. Malgré tout, ces écoles doivent pouvoir bénéficier de taux d'encadrement « allégés », et des dispositifs « moins de trois ans » et « plus de maîtres que de classes ».

**Même si la nouvelle carte ne doit entrer en vigueur qu'à la rentrée 2015, le SNUipp-FSU appelle dès à présent toutes les écoles qui pensent qu'elles devraient relever de l'éducation prioritaire à le contacter pour qu'il puisse défendre leur dossier lors du CTSD du 08 avril et à se mobiliser.**

*Claire BORDACHAR*

## Journée de retrait de l'école : la FSU dénonce l'instrumentalisation de l'école par l'extrême droite

**A**près les mobilisations contre l'ouverture du mariage à tous les couples, les réactionnaires s'attaquent à l'École. En janvier, certaines mouvances extrémistes ont appelé les parents d'élèves à retirer leurs enfants de l'école une journée par mois pour refuser la prétendue « théorie du genre ». En s'en prenant, par une campagne mensongère, à l'« ABCD égalité » destiné à lutter contre les stéréotypes de sexes à l'école primaire, c'est l'égalité hommes-femmes qu'ils-elles refusent ! En assignant les enfants à des rôles strictement définis par leur sexe, ils-elles leur dénie le droit à l'épanouissement personnel, le droit d'affirmer leurs goûts, de choisir leurs loisirs, leur métier... C'est bien le rôle de l'école de lutter contre les préjugés et les stéréotypes facteurs d'inégalités, d'exclusion et parfois même de violence. C'est aussi le rôle de l'école de former les futur-es citoyen-nes aux valeurs d'égalité entre les filles et les garçons. L'éducation à l'égalité et à la sexualité, présente depuis longtemps dans les programmes de l'Éducation Nationale, ne doit pas être remise en cause ! Cette campagne agressive et réactionnaire, qui vise à effrayer les parents d'élèves, a malheureusement eu de premiers effets dans certains établissements scolaires et particulièrement en éducation prioritaire. La FSU dénonce cette tentative de sape de la confiance entre l'École publique et les parents et refuse l'instrumentalisation des élèves et des familles à des fins partisans extrémistes.

Parents, enseignant-es ne nous laissons pas diviser, nous devons retrouver ce que nous avons réussi à faire en 2009 autour des RASED : organiser des luttes qui nous rapprochent. Les mobilisations autour de la carte scolaire en sont l'occasion.

*Laurence LABORDE*

emploi protection sociale  
salaires

## Grève unitaire le 18 mars !



Emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale... la situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise.

*Pour réorienter ces choix économiques et sociaux, la FSU , avec la CGT, FO et Solidaires, appelle les personnels à être en grève le 18 mars prochain.*

# 4 raisons de faire grève :

## Fonction publique

Notre pays a besoin de sa Fonction publique, qu'elle soit d'Etat, Territoriale ou Hospitalière, comme il a besoin de l'ensemble de ses services publics. Ils sont un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire et faire face aux évolutions sociales, démographiques, économiques, aux exigences écologiques. S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans condition ni contrôle.

La fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays.

Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise. Et réformer la Fonction publique nécessite des moyens.

Les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction...

Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.

## Salaires

Aucune mesure pour mettre fin au gel du point d'indice n'est à l'ordre du jour sauf l'augmentation de la retenue pour pension ! Et ce malgré la hausse des prix ! Nous connaissons bien le constat :

- Le point d'indice est gelé depuis le 1er juillet 2010 et a perdu 13 % de sa valeur depuis 2000.
- Les traitements nets ont reculé de 16 %
- 20 % des agents sont payés au SMIC.
- Des mesures pour la catégorie C qui sont loin de répondre aux attentes.
- Des politiques indemnitaires qui ont joué contre l'emploi et les solidarités et aggravent les inégalités
- Des professions qualifiées insuffisamment rémunérées...

Ce sujet fait notamment l'objet des négociations, dans le cadre des discussions PPCR (Parcours professionnels, carrière, rémunérations) prévues en mai.

## Emploi

La courbe du chômage ne s'inverse pas. Nous assistons juste à un ralentissement de la hausse. Et aujourd'hui environ 1 actif sur 6 est inscrit à Pôle Emploi.

La légère décrue constatée chez les moins de 25 ans est le fait de contrats aidés qui n'annoncent en rien une reprise de l'embauche dans le secteur privé. En revanche les seniors et les chômeurs de longue durée continuent de s'enfoncer dans le chômage.

L'emploi public nécessite également d'être relancé, et la précarité de nombreux non titulaires est insupportable. Dans de nombreuses académies, des actions se développent pour obtenir davantage de moyens pour la rentrée scolaire 2014. Il y a urgence à créer des emplois dans tous les secteurs où cela est nécessaire.

## Protection sociale

Notre pays a la chance d'avoir une protection sociale solidaire et il y consacre une part importante de notre PIB. C'est d'abord l'accès gratuit à l'éducation et à la santé qui contribuent à la réduction des inégalités de revenus. Et le déficit est dû non pas à l'excès de dépenses mais au manque de recettes !

Pour autant, les besoins à couvrir dans notre société sont immenses et posent une nouvelle fois la question du financement : santé, perte d'autonomie, compensation du handicap, famille, retraite... Cela implique une réforme ambitieuse appuyée sur des recettes supplémentaires. Il convient ainsi d'élargir la part patronale des cotisations à l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises, de mettre fin aux abattements et exonérations (avec une modulation en fonction de la politique de l'entreprise en matière d'emploi, de salaires et d'investissements), de mettre un terme à la fiscalisation croissante de la protection sociale. Cela suppose aussi une politique économique et sociale en faveur de l'emploi et des salaires ainsi qu'une réelle réforme de la fiscalité.

En annonçant une réduction d'au moins 50 milliards d'économies pour réduire le déficit public et financer le pacte de responsabilité pour les entreprises, le Président de la République s'est placé dans l'impasse de l'austérité.



Avec la FSU,  
pour le Service Public !



## Stage syndical

« Quelle formation pour que tous réussissent ? »

**Lundi 12 mai**  
**(9h00-16h30)**  
**Bordeaux**

**Athénée Municipal**

**(inscription auprès de la DSDEN  
avant le 12 avril)**

Les dernières évaluations PISA ont de nouveau éclairé un phénomène dont nombreux avaient déjà conscience : le système éducatif souffre à répondre à l'enjeu de la réussite des élèves de milieux populaires. Pire, ces dernières années, les inégalités scolaires, qui sont corrélées aux inégalités sociales, ont augmenté.

Bien sûr, il faut aller trouver des explications à ce phénomène dans les coups de boutoir contre l'école de ces dernières années.

Mais il faut aussi que l'institution scolaire se donne les moyens de prendre au sérieux ce qui fait obstacle aux apprentissages chez les élèves de milieux populaires.

Quel sens ces élèves donnent-ils à leur présence à l'école ? Qu'est-ce qu'apprendre de leur point de vue ? Face aux situations et aux contenus scolaires, quelles logiques sont à l'œuvre ? Autrement dit, qu'est-ce qui singularise leur rapport à l'école ?

Jacques Bernardin, président du GFEN, chercheur en Sciences de l'Éducation à l'université Paris 8, revient dans son dernier livre, « Le rapport à l'École des élèves de milieux populaires », sur tout ce que nous apporte la recherche sur ces questions.

Si le rapport à l'école s'initie dans l'espace familial, l'expérience scolaire y participe tout autant.

Il y a donc bien place à agir pour les enseignants.

Mais cela passe par relever l'enjeu de la formation à ces questions. Formation initiale, formation continue.

C'est pour entamer avec vous, formateurs mais aussi enseignants de tous poils, la discussion sur les exigences que posent les élèves des milieux populaires à la formation des enseignants, que nous organisons ce stage, avec **Jacques Bernardin**, le lundi 12 mai, à l'Athénée Municipal.



de boeck

**Adrien MARTINEZ**

### Inscription au stage du 12 mai

« Quelle formation pour que tous réussissent »

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse électronique : .....

Adresse : .....

École : .....



**Jacques Bernardin** est un spécialiste de l'entrée dans l'écrit à l'école. Docteur en sciences de l'Éducation à l'université Paris 8, il est également président du GFEN.

#### Bibliographie :

*Ouvrage individuel :*

- Comment les enfants entrent dans la culture écrite, Retz, 1997,

*Contributions à des ouvrages collectifs :*

- « Motivation scolaire et rapport au savoir », in Benoît Galand & Etienne Bourgeois (dir.), *(Se) Motiver à apprendre*, Paris, PUF, novembre 2006 (Chapitre 18, p. 207-216)

- « Contre l'évidence du simple... l'entrée dans une autre culture », contribution à *Comprendre l'enfant apprenti-lecteur. Recherches actuelles en psychologie de l'écrit*, (sous la direction de Gérard Chauveau), Paris, RETZ, 2001 (ré-édition 2003), p.16-31.

- « Usages et sens de la copie à l'école primaire », contribution à *La transmission du savoir comme problème culturel et identitaire* (sous la direction de M. Kucera, J.-Y. Rochex, S.Stech), Université Charles de Prague, éd. Karolinum, 2001, p. 91-106.